



DISPOSITIF NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CATASTROPHES ET CRISES HUMANITAIRES AU BURKINA FASO

Présenté par **SANKARA Saturnin Wêndinpui**, Chef du Département Prévention des catastrophes au
SP/CONASUR



Plan de présentation

1. Historique
2. Composition du CONASUR
- 3. Fonctionnement du CONASUR**
- 4. Domaines d'intervention du CONASUR**
- 5. Coordination des actions**
6. Instruments de coordination
- 7. Besoins et moyens du dispositif national**
- 8. Principales limites du dispositif national**
- 9. Perspectives**





1. Historique

- **Sous-Comité** de Lutte contre les Effets de la Sécheresse (SCLES) en 1972
- **Commission** Nationale de Lutte contre les Effets de la Sécheresse (CNLES) en 1983



1. Historique

- **Comité** National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) le 5 Mars 1993, doté d'un Secrétariat Permanent (SP/CONASUR)
- **Conseil** National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation le 30 décembre 2004



2. Composition du conasur



Organisation
CONASUR

- ☐ Vingtaine de départements ministériels,
- ☐ Les Gouverneurs de régions,
- ☐ les ONG représentées par le SPONG
- ☐ la Croix-Rouge



3. FONCTIONNEMENT DU CONASUR

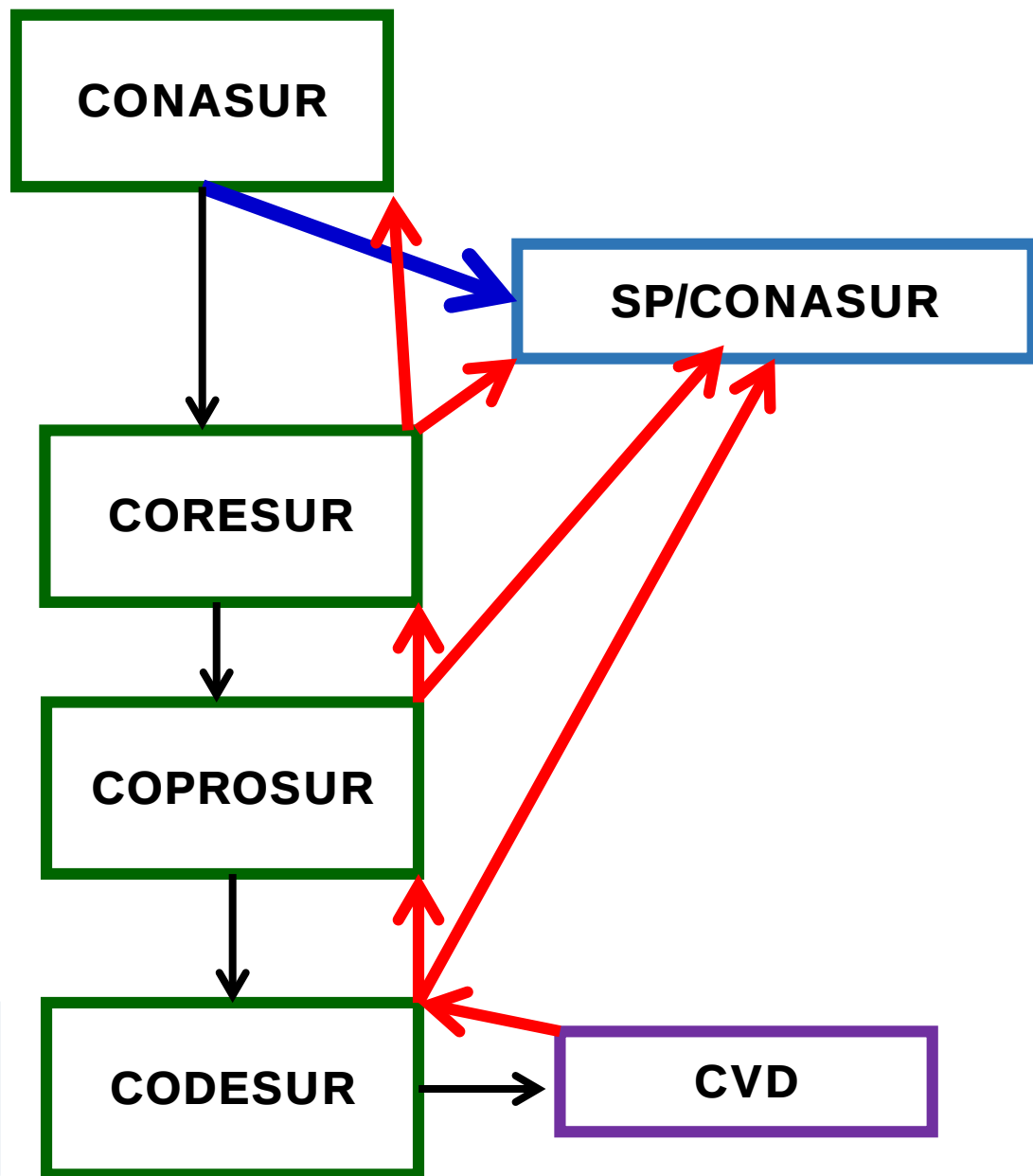


Président: Ministre en charge de l'action sociale
Vice-Président: Ministre en charge de l'administration

Président: Gouverneur
Vice-Président: Président Conseil Régional

Président: Haut-Commissaire
Vice-Président: Maire du chef-lieu de la province

Président: Préfet
Vice-Président: Maire





4. DOMAINES D'INTERVENTION DU CONASUR

- ☐ **Prévention ;**
- ☐ **Secours d'urgence et assistance humanitaire ;**
- ☐ **Réhabilitation.**



5. Coordination des actions

- ☐ Mise en place d'une **Equipe technique de coordination**
- ☐ Responsable de la coordination :
SP/CONASUR
- ☐ Intervenants: **Chefs de file sectoriels/
Points focaux sectoriels humanitaires**
- ☐ Fonctionnement : **en fonction de la nature
de l'urgence**

1. Santé;
2. Nutrition ;
3. Sécurité alimentaire;
4. Education ;
5. Abris /matériel de survie;
6. Aménagement des sites;
7. Protection;
8. Eau/hygiène assainissement;
9. Logistique et transport;
10. Télécommunication;
11. Prévisions météorologiques et hydrologiques;
12. Premiers secours et sauvetages;
13. Coordination /Gestion centres d'accueil et sécurité des populations et des acteurs



6. Instruments de coordination

- ❑ Stratégie nationale de prévention et de gestion des risques, des crises humanitaires et catastrophes (2013-2017)
- ❑ Plan d'action national pour le renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences au Burkina Faso (2016-2020), appelé Plan CADRI





6. Instruments de coordination

- ❑ Plan national multirisque 2015-2016, impliquant 13 secteurs y compris la protection civile 
Plan multirisques
- ❑ 07 Plans de contingences régionaux validés : Boucle du Mouhoun, Centre Nord, Centre-Sud, Est, Hauts-Bassins, Nord et Sahel;
- ❑ 14 plans de contingence communaux validés (Ouagadougou; Yalgo; Tougouri; Pensa; Bagaré; Bilanga; Piéla; Bogandé; Bouroum; Nagbingou; Zégdéguin; Pissila; Samba; Latoden)



6. Instruments de coordination

- ❑ Décret n°2016-1143/PRES/PM/MS/MATDSI/MDNAC du 06 décembre 2016, portant création, attributions, organisation, fonctionnement et mise en œuvre d'un **Dispositif d'Intervention Médicale d'Urgence (DIMU)**.
- ❑ Plan d'Organisation des secours (ORSEC) ;



ORSEC 1



ORSEC 2



ORSEC 3



6. Instruments de coordination

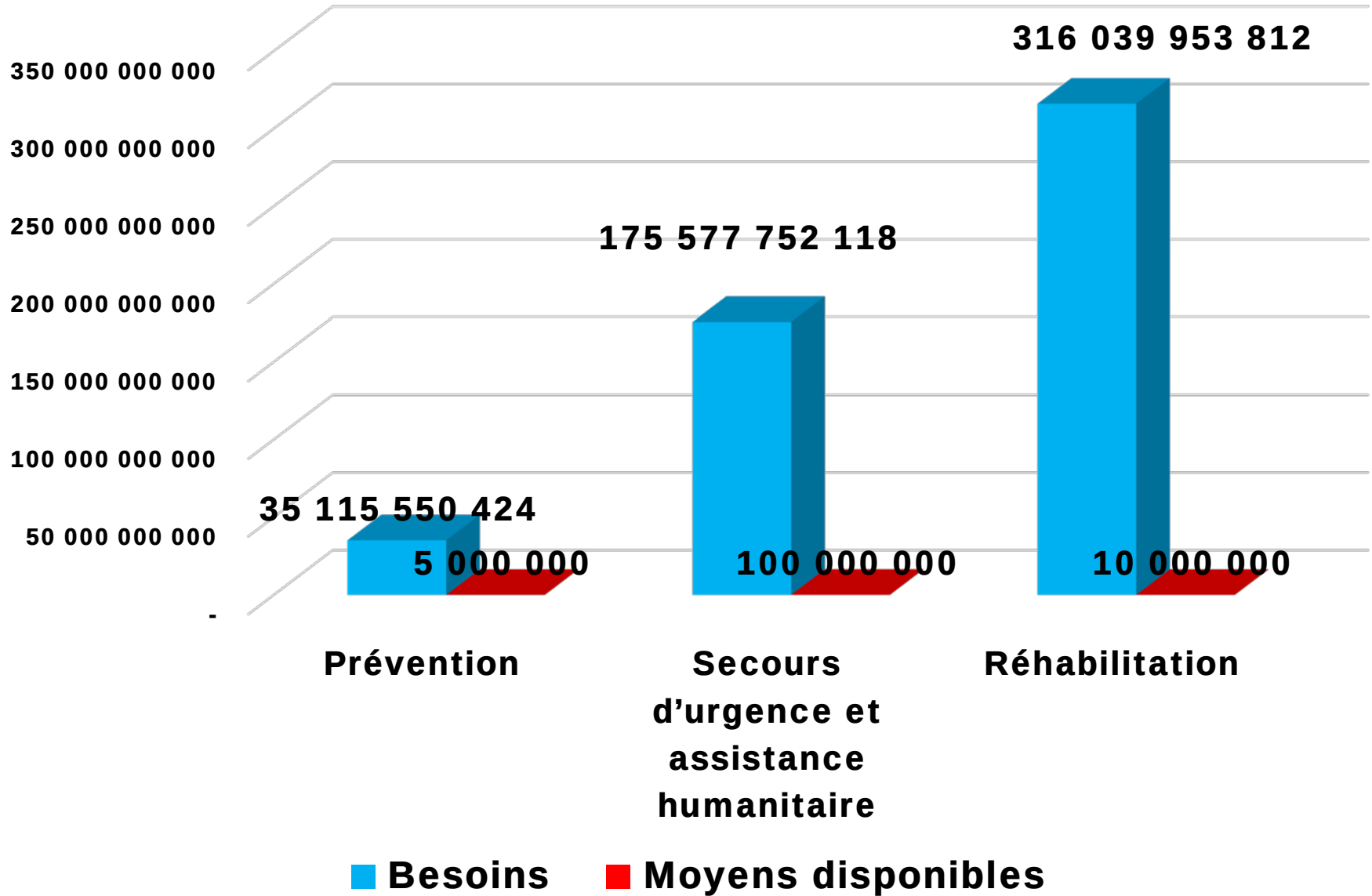
☐ Loi d'orientation votée par l'Assemblée nationale le 22 avril 2014 relative à la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes



Loi 12 sur la
on des catastroph



7. Besoins et moyens du dispositif national





Face ce déséquilibre, des initiatives sont développées quotidiennement:

- ☐ Renforcement des cadres de concertation entre les acteurs étatiques et non étatiques (rencontres de concertations, de coordination, de planification...)
- ☐ Plaidoyer auprès des PTF afin de soutenir fortement les efforts de l'Etat



☐ Formation des acteurs sur les procédures d'intervention en situation d'urgence

☐ Pré-positionnement de vivres et non vivres dans les régions et provinces du BF

(Sahel ; Hauts Bassins ; Boucle du Mouhoun ; Sud-Ouest ; Centre-Ouest ; Centre-Nord)

☐ Partenariat avec des structures et institutions



- ❑ Formation des acteurs sur les procédures d'intervention en situation d'urgence
- ❑ Pré-positionnement de vivres et non vivres dans les régions et provinces du BF
- ❑ Partenariat avec des structures et institutions



8. Principales limites du dispositif national



- ❑ Manque de moyens pour faire face à certaines catastrophes;
- ❑ Insuffisance de synergie ou de concertation entre les structures intervenant dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes (prolifération des acteurs)
- ❑ Manque de financements pour la mise en œuvre concrète des documents de stratégie;



- ❑ Absence de données fiables à temps sur les zones à risques, sur les impacts des catastrophes;
- ❑ Faible appropriation des systèmes d'alerte.



9. Perspectives



- Mise en place de l'agence unique;
- Mise en place d'un système d'information intégré : système d'alerte précoce unitaire.



**Merci de votre
attention !**